



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLANAISE

Date de la convocation : 23.03.2023
Date d'envoi aux Conseillers : 27.03.2023
Date d'affichage de la convocation : 27.03.2023

Nombre de Membres en exercice : 15
Qui ont pris part à la Délibération : 13
dont 4 pouvoirs

Séance du mardi 4 avril 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS,

Le mardi 04 avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de **PLANAISE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Lionel MURAZ, Maire**.

Présents : Olivia UCAR-MORELLE, Nathalie GONTARD, Bernard SALOMON, Xavier PERRIN, Michel AGUETTAZ, Marc ROZIER, Sandrine GADBLED, Anthony d'AMBROSIO, Sylvie GIRAUD.

Excusé(s) : Annie GORGES qui a donné pouvoir à Lionel MURAZ, Josselin PAPIN qui a donné pouvoir à Xavier PERRIN, Romuald BENDOTTI qui a donné pouvoir à Marc ROZIER, Thierry BATAILLARD qui a donné pouvoir à Bernard SALOMON, Ludovic PEROT.

Nathalie GONTARD a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° **DÉL 2023-08**

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET PRINCIPAL

Il est proposé au Conseil Municipal, réuni sous la présidence de **Madame Olivia UCAR-MORELLE, Deuxième Maire-Adjointe**, d'adopter le compte administratif de l'exercice 2022, arrêté comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	69.068,42 €
Recettes d'investissement	66.693,67 €
Résultat d'investissement de l'exercice 2022	- 2.374,75 €
Report de l'exercice 2021	97.125,61 €
Restes à réaliser à reporter en 2023	-76.500,00 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement 2021)	18.250,86 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	315.208,50 €
Recettes de fonctionnement	384.998,71 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2022	69.790,21 €
Report de l'exercice 2021	404.735,34 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement 2021)	474.525,55 €

Madame Olivia UCAR-MORELLE, Deuxième Maire-Adjointe déléguée aux Finances, précise que le Compte Administratif présenté est conforme dans ses écritures au Compte de Gestion établi par SGC de Chambéry.

Monsieur Lionel MURAZ, Maire, se retire au moment du vote, sachant que **Monsieur Lionel MURAZ, Maire** a un pouvoir pour représenter **Madame Annie GORGES** et qu'il ne peut donc voter au nom de celui-ci, le vote de **Madame Annie GORGES** est enregistré en "abstention".

Madame Olivia UCAR-MORELLE, Deuxième Maire-Adjointe déléguée aux Finances, soumet au vote le Compte Administratif 2022 de la commune.

Vu le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par SGC de Chambéry,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le Compte Administratif 2022 de la commune de Planaise.
- **AUTORISE** la Deuxième Maire-Adjointe à signer tout document relatif à ce dossier.

Après avoir voté, le vote donne le résultat suivant :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 1

Pour copie conforme
Olivia UCAR-MORELLE,
Deuxième Ajointe

La Secrétaire de Séance,
Nathalie GONTARD



« Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

De même, en cas de recours ne nécessitant pas la présence d'un avocat, vous pourrez saisir le tribunal susmentionné par le site « Télérecours Citoyens » à l'adresse suivante : www.telerecours.fr, et ce en application de l'article R421-1 du Code de justice administrative ».

Restes à réaliser sur Dépenses d'Investissement

Code	Chapitre	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €
020	Dépenses imprévues Invest	0.00 €	0.00 €	0.00 €
040	Opérations d'ordre entre section	0.00 €	0.00 €	0.00 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00 €	0.00 €	0.00 €
13	Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
16	Remboursement d'emprunts	37 400.00 €	36 520.51 €	0.00 €
20	Immobilisations incorporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €
204	Subventions d'équipement versées	22 500.00 €	0.00 €	22 500.00 €
21	Immobilisations corporelles	33 346.00 €	5 133.42 €	0.00 €
23	Immobilisations en cours	97 500.00 €	27 414.49 €	54 000.00 €
Total		190 746.00 €	69 068.42 €	76 500.00 €

Le Maire, Lionel Joux

